

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2021 à 13H**Date de la convocation** : 25 MARS 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mars 2021 à 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres ayant donné procuration :

Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT

Membres du Bureau absents excusés : Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Didier CORNET, Sylvain HERMAN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

DISPOSITIF « J'APPRENDS A NAGER »
--

Vu le code des collectivités territoriales,
Vu la mise en place du dispositif « j'apprends à nager ».

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire l'objet de la délibération :

Face à une augmentation sensible du nombre des noyades accidentelles, le ministère de la jeunesse, de l'Education nationale et des Sports s'est mobilisé en déployant diverses actions.

Dans ce cadre, l'Agence Nationale du Sport consacre 16.7 M€ en 2021 au déploiement de ce plan qui vise à :

- Renforcer les équipements dédiés à l'apprentissage de la Natation (12 M€) ;
- Accompagner les actions menées en matière d'apprentissage (4.7M€).

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

24

Membres du Bureau représentés :

1

Total votants :

25

La Commune de Saint-Rémy-sur-Durolle a organisé jusqu'à ce jour l'accueil d'enfants dans le cadre du dispositif « j'apprends à nager », sur le site de la piscine communautaire de St Rémy.

A l'issue d'une concertation entre la Commune de Saint-Rémy-sur-Durolle et Thiers Dore et Montagne (TDM), il a été convenu que ce même dispositif pouvait être porté directement par la Communauté de communes dès l'été 2021, et s'adresser à l'ensemble des enfants du territoire, âgés de 6 à 12 ans.

La Commune de Saint-Rémy-sur-Durolle bénéficiait pour cette action d'une subvention de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

S'inscrivant dans le même dispositif, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pourra solliciter et bénéficier des aides de l'Etat.

Ces stages devront être gratuits pour les enfants et les séances assurées par un éducateur sportif diplômé.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en place du dispositif « j'apprends à nager » pour les enfants de 6/12 ans ;
- **Autorise** le Président à solliciter une subvention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ou de la Direction de l'administration générale et de l'enseignement supérieur (DAGES) ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette action.

TOTAL VOTANTS : 25

Membres présents : 24

Membres représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 25

Pour : 25

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

